Ref: R2.DLCF.E.001

révision 3 Décembre 2015



Direction territoriale Centre-Est

Rapport

Essais sur les roches granulats et matériaux

Facteurs d'influence et estimation des incertitudes d'essais, organisation qualité

Décembre 2015

Rapport établi par : Sébastien Liandrat

Vu et vérifié par Mme Dominique DELOUIS

Date	Version	Commentaires			
01/12/10	v1	Première synthèse : rapport à faire évoluer en fonction des campagnes d'essais croisés			
08/03/11	v2	Changement de portée COFRAC, évolution du personnel, précisions sur la réception des échantillons			
27/03/12	v3	Évolution du personnel, résultats essais croisés			
22/10/13	v4	Évolution du personnel, résultats essais croisés			
22/04/14	v5	Ajouts de résultats d'essais croisés			
19/08/15	v6	Ajouts des résultats d'essais croisés ou d'essais sur matériau de référence obtenus en 2015. Utilisation de la méthode dite du « Score z », détails des calculs et hypothèses présentés en annexe.			
14/12/15	v6.1	Relecture par la directrice.			

Récapitulatif de l'affaire

Client: Document interne confidentiel - diffusion à la demande des clients

Objet de l'étude : Essais sur les roches - granulats et matériaux - Facteurs d'influence et estimation des

incertitudes d'essais, organisation qualité

Résumé de la commande : Réflexion sur la qualité de réalisation des essais. Appréciation des incertitudes

d'essais en particulier dans le cadre de l'accréditation COFRAC.

Référence dossier : Affaire Qualité - Essais

Diffusion/Archivage: Confidentiel – Documentation CEREMA – DTerCE

Chargé d'affaire : Sébastien Liandrat –Département Laboratoire de Clermont-Ferrand –

Tél. +33 (0)4 73 42 10 10 / Fax +33 (0)4 73 42 10 01

Courriel: sebastien.liandrat@cerema.fr

Mots Clés: Laboratoire, Essais, Granulats, COFRAC, Incertitudes, Échantillons, Matériaux

Liste des destinataires

Contact	Adresse	Nombre - Type
Document interne		2 ex papier – archives MI
Clients essais	•	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
COFRAC	9	

Conclusion - Résumé

Dans le cadre de l'accréditation COFRAC des essais sur les roches et granulats (programme 23), et pour améliorer la connaissance de la qualité de nos essais (accrédités ou non) il est nécessaire de qualifier et de quantifier les incertitudes liées à la réalisation de ces essais.

Ce travail n'est pas définitif, il doit être remis en cause régulièrement et en particulier lors d'évolutions au sein du laboratoire (nouveaux chargés d'essais, évolutions normatives, nouveau matériel....) ou lors de la participation à des campagnes d'essais comparatifs.

Dans un premier temps, on s'attachera à définir pour chaque essai, les facteurs d'influences et nous déterminerons pour les essais les plus pratiqués ou ayant fait l'objet de campagnes d'essais récentes, notre niveau d'incertitude afin de la comparer aux incertitudes d'essais proposées par la norme XP P 18-545 pour les granulats.

Clermont-Ferrand, le 18 De cembre 2015

La Directrice du Département Laboratoire de Clermont-Ferrand

TROUS

Mme Dominique DELOUIS

Sommaire

Objet	5
AccréditationQualité	
Organisation qualité du DLCF pour la réalisation des essais granulats	6
Généralités Validation des échantillons Procès Verbaux (PV) Gestion du matériel et consommables	7
Facteurs d'influence des essais	10
Généralités Prélèvement et échantillonnage Analyse granulométrique et coefficient d'aplatissement Écoulement des sables Équivalent de sable Essai au bleu Essais MDE et LA Masse volumique réelle et coefficient d'absorption d'eau Fragmentation dynamique Coefficient de friabilité des sables Abrasivité	10111213141515
Incertitudes d'essais déterminées au DLCF	
Normalisation européenneRéseau des laboratoiresDLCFConclusion	17 17
Signatures	21
Annexes	22
Annexe A – Résultats de la campagne d'essais croisés LRLD 2014 Annexe B – Résultats de la campagne d'essais croisés LRLD 2015	22 23

Objet

Accréditation

Accréditation n°1-5702, anciennement 1-0012 jusqu'à fin 2013.

Organisme

Le Département Laboratoire de Clermont-Ferrand (DLCF) est accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC).

Programme

L'accréditation porte sur certains essais sur les roches et granulats (programme 23).

Portée

La portée des essais soumis à cette accréditation a été modifiée à notre demande en fin d'année 2010 (souhaits de conserver l'accréditation COFRAC seulement pour les essais les plus pratiqués).

La portée actuelle des essais COFRAC, est la suivante :

Code	Propriétés mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
G6	Granularité	Analyse granulométrique par tamisage	EN 933-1 + A1
G 7	Coefficient d'aplatissement	Dimensions des éléments plats, longs et épais	EN 933-3 + A1
G12	Essai Micro- Deval (MDE)	Résistance à l'usure d'un granulat par billes INOX dans un cylindre en présence d'eau	EN 1097-1 + A1
G13	Essai Los Angeles (LA)	Résistance à la fragmentation d'un granulat soumis aux chocs de boulets dans un cylindre soumis à des rotations	EN 1097-2 + A1 article 5
G23	Essai au Bleu (MB)	Méthode à la tâche jusqu'à saturation des argiles	EN 933-9 + A1
G30	Échantillonnage	Prélèvement au hasard dans toutes les parties du lot et constitution d'un échantillon global	EN 932-1
G30	Méthodes de réduction	Réduction des échantillons par un diviseur à couloir	EN 932-2

Pour l'ensemble de ces essais, la portée d'accréditation est A2.

Les essais **non couverts** par l'accréditation peuvent être réalisés au DLCF mais sans possibilité d'affichage du logo COFRAC sur les procès verbaux (PV) d'essais.

Qualité

Pour chacun des essais, le DLCF a mis en évidence les facteurs d'influence pouvant affecter le résultat d'essai.

Des procédures ont été mises en place afin de réduire l'influence de ces facteurs et lorsque c'était possible (résultats récents et exploitables, population de résultats suffisante, campagnes d'essais inter-laboratoires) des incertitudes ont été déterminées.

Des mises à jour seront nécessaires à ce rapport en fonction de l'évolution des pratiques (méthodes d'essais), du personnel (chargés d'essais) et suite à des résultats nouveaux de campagnes d'essais inter-laboratoires.

Organisation qualité du DLCF pour la réalisation des essais granulats

Généralités

d'essais

Environnement Les essais granulats cités dans le tableau 1 sont confiés à la responsabilité de l'unité technique Matériaux Infrastructures (MI).

> Hormis l'essai EN 932-1 (échantillonnage) qui peut être réalisé sur site extérieur (lieu de prélèvement), tous les essais sont effectués dans l'enceinte du DLCF, ce qui permet de justifier un environnement d'essai maîtrisé.

Expérience des personnels concernés

Le personnel en charge des essais ou lié aux résultats d'essais est répertorié en précisant l'expérience de chaque agent :

- Loïc BLACHERE : chargé d'essai granulats avec 1 an et demi d'expérience. Correspondant matériel pour la partie matériaux/granulats de l'unité MI.
- Martine TRAUCHESSEC: responsable d'essais et auditrice marquage CE des sites de production de granulats avec plus de 6 ans d'expérience dans l'activité granulats.
- André BAPT : chargé d'essai granulats. Agent technique avec plus de 30 ans d'expérience au DLCF (activité Géotechnique).
- Sébastien LIANDRAT : responsable de l'activité Matériaux de l'unité MI, 3 ans d'expérience. Responsable d'unité COFRAC et responsable d'essais en formation.

Chargés d'essai L'essai EN 932-1 (échantillonnage) est effectué par tout agent du DLCF ayant suivi une formation spécifique.

> Exceptionnellement, tout agent de l'unité MI (y compris stagiaire / vacataire) peut apporter une aide aux chargés d'essai, en particulier lors de la préparation / échantillonnage impliquant des volumes de matériaux importants. Dans ce cas, les prestations sont réalisées sous contrôle permanent d'un chargé d'essai habilité.

André BAPT a été désigné en 2010, responsable du matériel de l'unité alors nommée MTV. Bien que n'étant plus dans l'unité COFRAC du DLCF (MI), il a conservé ce rôle jusqu'à janvier 2015. C'est désormais Loïc BLACHERE qui est correspondant matériel pour l'activité matériaux/granulats de l'unité MI.

Procès Verbaux

L'édition de chaque procès verbal (PV) d'essai est réalisé par le chargé d'essai. Les PV ainsi que les minutes sont vérifiés par le responsable d'unité COFRAC et par la responsable d'essai. Le PV est ensuite signé par le responsable de l'unité COFRAC. Le DLCF réalise majoritairement des essais sur sa zone d'action (carrières et chantiers), ce qui lui permet de justifier d'une connaissance importante des caractéristiques habituelles des granulats ou roches testés.

Animation COFRAC Martine TRAUCHESSEC assiste les responsables d'unité MI au suivi du COFRAC en programmant des réunions de travail et en alertant sur les points d'amélioration de notre organisation (fiches d'anomalie, fiches de non conformité, alerte sur les évolutions normatives, définition des modalités de contrôle avec la cellule étalonnage du DLCF).

Elle organise également la revue annuelle.

Validation des échantillons

Aucun essai n'est réalisé sans validation de l'échantillon livré et donc renseignement de la fiche de réception et de demande d'essais granulats.

Le chargé d'essai vérifiera visuellement l'homogénéité des matériaux livrés (dans chacun des contenant livrés) les quantités minimales et informations suivantes.

Analyse granulométrique et aplatissement

Quantité en fonction du Dmax :

- Sable : au minimum 10 kg,
- Gravillons 2/4 à 10/14 : au minimum 40 kg,
- GNT 0/31,5 à 0/60 : au minimum 40 kg,
- GNT avec un Dmax > 60 mm : quantité suffisante permettant l'extraction des masses minimales d'échantillons d'essais selon les normes. Le demandeur est alors le seul responsable de la représentativité du prélèvement livré au DLCF (quantités des échantillons trop importantes nécessitant un écrêtement sur site).

Essais LA et MDE

Essais sur la fraction 4/6 - 6/10 ou 10/14 à préciser – parfois sur la fraction 25/50 (pour une application terrassement, hors COFRAC) ou 31,5/50 (ballasts)

Mode de préparation à préciser : fractions extraites par tamisage ou par concassage de blocs

Quantités en fonction du Dmax:

- Gravillons (4/6 à 10/14) : **20 kg par essai** (LA ou MDE),
- GNT 0/31,5 à 0/60 : **20 kg par essai** (LA ou MDE),
- Autres matériaux (blocs, Dmax > 150 mm) : quantité suffisante permettant l'extraction des masses minimales d'échantillons d'essais selon les normes. Le demandeur est alors le seul responsable de la représentativité du prélèvement livré au DLCF (quantités des échantillons trop importantes nécessitant un écrêtement sur site).

Essai MB

Sables : **au minimum 20 kg** pour extraction du 0/2.

GNT 0/31,5 à 0/60 : **au minimum 40 kg** pour extraction du 0/2.

Autres : écrêtement nécessaire sur site, livraison au minimum de 40 kg de matériaux 0/50 pour extraction du 0/2.

Masse volumique Au minimum 20 kg.

gravillons et sables

Écoulement des Préciser la masse volumique réelle des matériaux en recommandant une détermination sur l'échantillon par le DLCF.

Au minimum 20 kg de matériaux.

Fragmentation dynamique

Blocs ou gravillons en quantité suffisante pour des **prises d'essais de 350g** de classe 4/6,3 ou 6,3/10

Friabilité des sables

Au minimum 20 kg de matériaux.

Coefficient de polissage accéléré (PSV)

Échantillon représentatif de 6,3/10 avec **un minimum de 40 kg** de matériaux.

broyabilité

Abrasivité et Essais sur blocs après concassage : quantité suffisante pour extraction de la fraction soumise à essai. Le demandeur est eul responsable de la représentativité du prélèvement livré au DLCF.

Sur fraction d'essai : au minimum 20 kg

Procès Verbaux (PV)

Les essais sont confiés en priorité à Loïc BLACHERE puis en cas d'absence à André BAPT.

Le PV est édité par le chargé d'essai, on retrouvera sur le PV toutes les informations utiles avec en particulier le numéro permettant de retracer les minutes du ou des essais réalisés et dont les résultats apparaissent sur le PV.

Ce numéro est unique au PV (indiqué lors de la réception du ou des échantillons) et peut impliquer une ou plusieurs minutes d'essai.

Le PV est soumis au responsable d'essai (Martine TRAUCHESSEC) pour validation puis au responsable d'unité COFRAC pour signature.

Validation

À ce stade une vérification des minutes d'essais est réalisée et éventuellement une critique du résultat d'essai peut être engagée (résultat anormal).

En cas de doute, l'essai peut être reproduit, les échantillons d'essai témoins peuvent être conservés si le demandeur en fait la demande.

Dès validation du PV d'essai, il est transmis officiellement au demandeur (chargé d'affaires de la DTerCE ou demandeur extérieur).

Archivage

Toutes les minutes d'essais sont conservées et archivées dans des classeurs par type d'essai et par année sur une période de 5 ans.

Les PVs d'essais peuvent être retrouvés numériquement dans le dossier de l'affaire correspondante sur le serveur du DLCF et depuis 2011 en version papier dans un classeur annuel conservé par Martine TRAUCHESSEC.

Gestion du matériel et consommables

Le matériel devra être au minimum vérifié ou étalonné selon les recommandations normatives.

Étalonnage

Le DLCF peut assurer des prestations d'étalonnage (étuves, tamis, balances, vitesses de rotation, mesures de longueurs, températures) ou de vérification (contrôle des longueurs, épaisseurs du matériel utilisé). Des interventions extérieures sont possibles (CONTROLAB).

Référencement Le matériel de l'unité est référencé sous informatique (logiciel OPTIMU) avec systèmes d'alertes sur les dates de vérification ou d'étalonnage. La

gestion du matériel était suivie de fin 2010 à 2014 par André BAPT et elle a été attribuée à Loïc BLACHERE depuis 2015.

Les consommables pour essais sont répertoriés dans un classeur sous forme papier avec conservation des bons de livraisons.

Réception de matériels

La réception d'un matériel d'essai et d'un consommable doit faire l'objet d'une validation avec constats de vérification ou d'étalonnages. Des demandes de compléments par écrit peuvent être demandées au fournisseur si les renseignements fournis sont jugés insuffisants.

Fournisseurs

Une évaluation des fournisseurs est faite annuellement par le système qualité du DLCF.

Facteurs d'influence des essais

Généralités

Pour chacun des essais listés dans le tableau 1, nous avons effectué une analyse afin de hiérarchiser les facteurs influant sur le résultat.

Nous considérons (sauf pour la norme EN 932-1) que le prélèvement apporté au laboratoire pour essai, est bien représentatif du lot de production à qualifier. Quand le prélèvement a été effectué par un agent du DLCF (qui a suivi le stage interne EN 932-1), c'est effectivement le cas, mais lorsque le prélèvement est apporté par un Tiers, nous signalons systématiquement sur le PV que « le prélèvement n'a pas été effectué par le DLCF » afin de dégager éventuellement notre résultat d'essai d'un jugement de conformité de production.

Nous avons identifié 5 facteurs pouvant apporter une incertitude sur notre résultat d'essai :

- 1. Préparation de l'échantillon soumis à l'essai
- 2. Méthode d'essai
- 3. Matériels d'essai
- 4. Environnement de réalisation de l'essai
- 5. Opérateur en charge de l'essai

Prélèvement et échantillonnage

Ces deux essais correspondent aux normes EN 932-1 et EN 933-2.

Pour ces deux essais concernant le prélèvement et l'échantillonnage, nous avons conclu que le facteur d'influence majeur est l'opérateur. Aucune incertitude n'est spécifiée pour ces deux normes car elles restent des méthodes de qualification d'un lot de production ou de préparation d'un échantillon, mais elles n'aboutissent pas à une valeur chiffrée.

Ces deux normes sont cependant fondamentales, elles sont nécessaires au préalable de tous les essais de qualification d'un granulat et elles peuvent influer très fortement sur le résultat final. Il est donc essentiel de mentionner systématiquement sur les PV d'essais toutes informations sur la qualité du prélèvement et le mode de préparation de l'échantillon avec par exemple les indications suivantes :

- Prélèvement non effectué par le DLCF
- Échantillon soumis à essai présentant une hétérogénéité de faciès, des éléments altérés, une proportion d'éléments plats pouvant affecter la qualité d'échantillonnage.

Analyse granulométrique et coefficient d'aplatissement

L'essai d'analyse granulométrique correspond à la norme EN 933-1. L'essai d'aplatissement correspond à la norme EN 933-3.

Préparation de l'échantillon soumis à l'essai

La méthode utilisée est un diviseur à couloirs (EN 932-2), la répartition massique constatée peut être inégale de l'ordre de quelques grammes au fur et à mesure des divisions. Pour l'analyse granulométrique, ce facteur est jugée très faible car le choix de l'échantillon divisée reste aléatoire et on prépare systématiquement une masse d'essai supérieure à l'exigence minimale de la norme.

Méthode d'essai

La norme ne présente pas d'ambiguïté pour le lavage et le tamisage des granulats. L'essai reste assez simple d'exécution.

Matériels d'essai Pour cet essai, tout le matériel est étalonné par l'unité du DLCF sans contraintes majeures (étuve, tamis, balances). Les incertitudes d'étalonnage du matériel entrent toutefois dans le résultat final.

Environnement Tous les essais sont réalisés dans l'enceinte maîtrisée du DLCF et la norme d'essai d'essai n'implique pas de contraintes majeures.

Opérateur Le chargé d'essai apporte une incertitude sur le résultat d'essai sur les opérations suivantes :

- Arrondis des pesées.
- Gestion de la surcharge des tamis.
- Vérification de l'état sec des matériaux (en particulier pour des granulats particulièrement poreux).

remarques

Conclusions et En conclusion pour cet essai, nous considérons que le facteur d'influence majeur sur le résultat d'essai EN 933-1 est l'opérateur. Les 4 autres facteurs sont soit maîtrisés soit négligeables en termes d'effet.

> Des essais de répétabilité et de reproductibilité sont nécessaires pour qualifier l'incertitude de cet essai. Des campagnes d'essais croisés peuvent facilement être organisées grâce à la pratique courante de cet essai dans de nombreux organismes.

Écoulement des sables

L'essai d'écoulement des sables correspond à la norme EN 933-6, article 8. Cet essai n'est pas dans la portée COFRAC du DLCF.

Préparation de l'échantillon soumis à l'essai

La méthode utilisée est un diviseur à couloirs (EN 932-2), la répartition massique constatée peut être inégale de l'ordre de quelques grammes au fur et à mesure des divisions. Pour l'analyse granulométrique, ce facteur est jugé très faible car le choix de l'échantillon divisée reste aléatoire et on prépare systématiquement une masse d'essai supérieure à l'exigence minimale de la norme.

Méthode d'essai

Le texte de norme n'est pas très explicite pour l'introduction de la prise d'essai dans le cône d'écoulement du sable. Pour faciliter cette opération, nous utilisons un alimentateur prototype MLPC.

Matériels d'essai

Pour cet essai, nous utilisons du matériel MLPC, il est cependant difficile de vérifier les dispositions géométriques de la norme (mesures des dimensions

du cône).

d'essai

Environnement Tous les essais sont réalisés dans l'enceinte maîtrisée du DLCF et la norme d'essai n'implique pas de contraintes majeures.

Opérateur Le chargé d'essai apporte une incertitude sur le résultat d'essai sur les opérations suivantes : l'arrêt du chronomètre à l'atteinte de la masse normalisée peut être variable selon la réactivité de l'opérateur.

Conclusions et remarques

En conclusion, pour cet essai nous mettons en évidence deux facteurs d'influence que nous hiérarchisons (du + fort au + faible) :

- 1. Opérateur
- 2. Méthode d'essai

Un sable de référence dont le temps d'écoulement est connu et donc stable est utilisé pour cet essai, la valeur obtenue sur ce matériau est un bon moyen de s'assurer que l'opérateur réalise les mesures de manière comparable d'un essai à l'autre.

Cet essai est pratiqué par un seul opérateur au DLCF, il serait opportun de participer à une campagne d'essai croisé afin de s'assurer de la maîtrise de tous les facteurs d'influence.

Équivalent de sable L'essai d'équivalent de sable correspond à la norme EN 933-8.

Préparation de l'échantillon soumis à l'essai

La méthode utilisée est un diviseur à couloirs (EN 932-2), la répartition massique constatée peut être inégale de l'ordre de quelques grammes au fur et à mesure des divisions. Pour cet essai, nous jugeons que ce facteur peut avoir une influence sur le résultat final car l'échantillonnage doit aboutir à une masse fixe (avec tolérances) impliquant de multiplier les opérations de divisions du matériau.

Méthode d'essai Le texte de norme ne présente pas d'ambiguïté.

Matériels d'essai

Pour cet essai, il est difficile de vérifier les dispositions géométriques de la norme (dimensions du piston, géométrie de l'extrémité du tube laveur) et l'amplitude de l'agitateur.

Environnement d'essai

Tous les essais sont réalisés dans l'enceinte maîtrisée du DLCF. Les exigences normatives de température pour la solution lavante sont maîtrisées (enceinte climatisée).

Opérateur Le chargé d'essai apporte une incertitude sur le résultat d'essai sur l'opération de lavage au tube laveur qui nécessite une expérience.

Conclusions et remarques

Actuellement cet essai n'est plus réalisé au DLCF et la maîtrise des facteurs d'influence identifiés n'est donc pas d'actualité.

Cet essai est de moins en moins pratiqué (remplacé par l'essai MB) et une campagne d'essais inter-laboratoire serait difficile à organiser. Néanmoins le DLCF avait participé aux campagnes inter-laboratoires lors de la normalisation Européenne des granulats, ce qui permettrait de valider le matériel.

Essai au bleu

L'essai au bleu de méthylène (MB) correspond à la norme EN 933-9 +A1.

l'échantillon soumis à l'essai

Préparation de La méthode utilisée est un diviseur à couloirs (EN 932-2), la répartition massique constatée peut être inégale de l'ordre de quelques grammes au fur et à mesure des divisions. Pour cet essai, la préparation de l'échantillon l'influence de ce facteur n'est pas jugée importante.

Méthode d'essai Le texte de norme ne présente pas d'ambiguïté.

Matériels d'essai

Les contrôles et étalonnages du matériel d'essai ne présentent pas de contraintes majeures à l'exception des pipettes dont le volume d'injection doit être contrôlé et maîtrisé.

Il est indispensable de respecter le délai et les conditions de conservation de la solution de bleu. Afin de maîtriser davantage ce paramètre, un suivi avec de la kaolinite utilisée comme matériau de référence a été instauré en 2015.

Environnement d'essai

Tous les essais sont réalisés dans l'enceinte maîtrisée du DLCF. Il n'y a pas d'exigence normative contraignante.

Opérateur Le chargé d'essai apporte une incertitude sur le résultat d'essai en fonction de son appréciation de l'essai à la tâche.

Conclusions et Cet essai est courant au DLCF, il est totalement maîtrisé tout comme remarques l'ensemble des facteurs d'influence.

> Des campagnes d'essais croisés peuvent être organisées facilement et le sont régulièrement. Le DLCF contrôle régulièrement (voir tableaux 1&2) son incertitude liée à la répétabilité et la reproductibilité de cet essai.

Essais MDE et LA

L'essai MDE correspond à la norme 1097-1 et l'essai LA correspond à la norme 1097-2.

l'échantillon soumis à l'essai

Préparation de La méthode utilisée est un diviseur à couloirs (EN 932-2), la répartition massique constatée peut être inégale de l'ordre de quelques grammes au fur et à mesure des divisions. Pour cet essai, l'influence de ce facteur n'est pas jugée importante au départ (échantillon avec masse minimale à vérifier) mais il devient majeur lors de la recomposition des fractions granulaires. Pour l'essai MDE il faut de plus être vigilant pour la constitution de deux échantillons présumés identiques.

Méthode d'essai

Pour ces deux essais, les textes de norme ne présentent pas d'ambiguïté sauf pour la recomposition de l'échantillon soumis à l'essai, qui peut impliquer une incertitude liée à l'appréciation de l'opérateur, en particulier avec des granulats hétérogènes ou altérés.

Un matériau de référence est fourni par le Département Laboratoire d'Angers, il permet entre autre de valider la méthode d'essai.

Matériels d'essai

Le matériel d'essai peut être contrôlé ou étalonné selon les prescriptions normatives.

Le matériau de référence cité ci-dessus permet également de valider la conformité du matériel.

d'essai

Environnement Tous les essais sont réalisés dans l'enceinte maîtrisée du DLCF. Les normes n'imposent pas d'exigence particulière.

Une fois l'échantillon (ou les échantillons) constitué(s), l'opérateur n'implique pas d'incertitude sur le résultat. En revanche, l'opérateur est un facteur influant de manière majeure pour la constitution des échantillons par recomposition.

remarques

Conclusions et Ces essais sont courants au DLCF, ils sont totalement maîtrisés tout comme l'ensemble des facteurs d'influence.

> Le laboratoire participe à des campagnes inter-laboratoire pour vérifier son niveau d'incertitude.

Masse volumique réelle et coefficient d'absorption d'eau

Ces essais correspondent à la norme EN 1097-6. On s'intéresse plus particulièrement aux articles 8 et 9 qui sont des méthodes au pycnomètre.

Préparation de l'échantillon soumis à l'essai

La méthode utilisée est un diviseur à couloirs (EN 932-2), la répartition massique constatée peut être inégale de l'ordre de quelques grammes au fur et à mesure des divisions. Pour cet essai, l'influence de ce facteur n'est pas jugée importante (échantillon avec masse minimale à vérifier).

Méthode d'essai

Le texte de norme ne présente pas d'ambiguïté pour les gravillons. Pour les sables, le respect de la forme du niveau d'affaissement du cône de sable reste difficile à appréhender.

Matériels d'essai Les exigences géométriques de la norme pour le cône et le pilon sont difficiles à vérifier.

d'essai

Environnement Tous les essais sont réalisés dans l'enceinte maîtrisée du DLCF. La norme de cet essai impose des exigences de température du bain thermostatique. Le DLCF effectue cet essai dans une enceinte climatisée.

Les deux essais nécessitent une forte expérience de l'opérateur, l'expérience régionale du DLCF (nature géologique du granulat, site de carrière connue) permet de repérer des résultats aberrants.

Conclusions et remarques

Ces essais sont pratiqués par peu de laboratoires avec une fréquence faible (moins de 5 essais par an). L'incertitude vraie est alors difficile à appréhender.

Fragmentation dynamique

L'essai de fragmentation dynamique n'est plus pratiqué depuis la normalisation de l'essai LA.

L'essai de fragmentation dynamique correspond à la norme P 18-574

Préparation de l'échantillon soumis à l'essai La méthode utilisée est un diviseur à couloirs (EN 932-2), la répartition massique constatée peut être inégale de l'ordre de quelques grammes au fur et à mesure des divisions. Pour cet essai, l'influence de ce facteur n'est pas jugée importante (échantillon avec masse minimale à vérifier).

Méthode d'essai Le texte de norme n'est pas européen mais la méthode d'essai décrite ne

présente pas d'ambiguïté.

Matériels d'essai Matériels uniquement MPLC.

Environnement Tous les essais sont réalisés dans l'enceinte maîtrisée du DLCF. Il n'y a pas d'essai d'exigence normative particulière.

Opérateur Il y a peu d'incertitude lié à l'exécution de cet essai.

Conclusions et Cet essai n'est actuellement plus réalisé au DLCF. **remarques** Il ployiste pas de spécification d'usage solon le rési

Il n'existe pas de spécification d'usage selon le résultat d'essai. Une campagne inter-laboratoires semble difficile à organiser et présente peu d'intérêt.

Coefficient de friabilité des sables

Cet essai correspond à la norme P 18-576.

Préparation de l'échantillon soumis à l'essai La méthode utilisée est un diviseur à couloirs (EN 932-2), la répartition massique constatée peut être inégale de l'ordre de quelques grammes au fur et à mesure des divisions. Pour cet essai, l'influence de ce facteur n'est pas jugée importante (échantillon avec masse minimale à vérifier).

Méthode d'essai Le texte de norme n'est pas européen mais la méthode d'essai décrite ne présente pas d'ambiguïté.

Matériels d'essai Matériels uniquement MPLC.

Environnement Tous les essais sont réalisés dans l'enceinte maîtrisée du DLCF. Il n'y a pas d'essai d'exigence normative particulière.

Opérateur Il y a peu d'incertitude lié à l'exécution de cet essai.

Conclusions et Cet essai est peu pratiqué. Il n'existe pas de spécification d'usage selon le résultat d'essai. Une campagne inter-laboratoires paraît difficile à organiser et présente peu d'intérêt.

Cet essai correspond à la norme P 18-579. **Abrasivité**

l'échantillon soumis à l'essai

Préparation de La méthode utilisée est un diviseur à couloirs (EN 932-2), la répartition massique constatée peut être inégale de l'ordre de quelques grammes au fur et à mesure des divisions. Pour cet essai, l'influence de ce facteur n'est pas jugée importante (échantillon avec masse minimale à vérifier).

Méthode d'essai Le texte de norme n'est pas européen mais la méthode d'essai décrite ne présente pas d'ambiguïté.

Matériels d'essai Exigences géométriques de la norme difficiles à vérifier (en particulier hauteur de la palette en acier).

Environnement Tous les essais sont réalisés dans l'enceinte maîtrisée du DLCF. Il n'y a pas d'essai d'exigence normative particulière.

Opérateur Il y a peu d'incertitude lié à l'exécution de cet essai.

Conclusions et Cet essai est peu pratiqué mais il est particulièrement connu et maîtrisé au remarques DLCF. Il n'existe pas de spécifications d'usage en granulats. Cet essai présente un intérêt pour répondre à des risques de réclamations d'entreprise par rapport à l'usure du matériel (en particulier pour les problématiques Terrassement, traitement couche de forme).

Une campagne d'essais inter-laboratoires est difficile à organiser.

Incertitudes d'essais déterminées au DLCF

Normalisation européenne

Le DLCF a participé aux campagnes d'essais inter-laboratoires du réseau scientifique et technique du ministère, lors du passage à la normalisation européenne des essais granulats. À ce titre, le DLCF peut proposer les incertitudes déterminées lors de ces campagnes et qui ont été reprises par la norme XP P 18-545.

Réseau des laboratoires

Le réseau des Laboratoires Régionaux des Ponts et Chaussées (RLPC) a publié en Octobre 2003 (G DELALANDE) un guide pour l'estimation des incertitudes des essais sur granulats proposant les résultats suivants suite aux campagnes inter-LPC, pour les normes d'essais considérées dans le tableau 1 :

Tableau 1: Incertitude d'essai proposée par le RLPC (2003)

Norme	Objet	Mesurande	Incertitude d'essai DLCF
EN 933-1	Granulométrie	% passant	15% : +/- 2 50% : +/- 3 85% : +/- 2
EN 933-3	Aplatissement	% en masse	15% : +/- 4,3 25% : +/- 6,6
EN 933-6 article 8	Écoulement des sables	Temps en secondes	38 : +/- 2 30 : +/- 2
EN 933-8	Équivalent de sable	%	40 : +/- 7,8 50 : +/- 7 60 : +/- 5,6
EN 933-9	Essai au Bleu de Méthylène	g. bleu / 1 kg de sable g. bleu / 1 kg de fines < 0,125 mm	2 : +/- 0,55 10 : +/- 2,79
EN 1097-1	Essai Micro Deval	% en masse	15 : +/- 1,6 25 : +/- 2,6 35 : +/- 3,6
EN 1097-2	Los Angeles	% en masse	20 : +/- 2,4 30 : +/- 3,6 40 : +/- 4,8
EN 1097-6	Masse volumique	Mg/m3	+/- 0,015
P 18-574	Fragmentation dynamique	%	20% : +/- 3,7 30% : +/- 4,4
P 18-576	Friabilité des sables	%	+/- 4,2
P 18-579	Abrasivité Broyabilité	g. d'acier par Tonne	100 : +/- 50 1000 : +/- 89 2000 : +/- 132

DLCF

Le DLCF participe à des campagnes d'essais inter – laboratoires et peut

effectuer des mesures de répétabilité pour vérifier son niveau d'incertitudes. Ces campagnes sont toutefois difficiles à organiser pour les essais peu pratiqués.

On utilisera à partir de 2011, les résultats d'essais croisés lors des audits NF ou CE des carrières où des essais peuvent être demandés au DLCF. Également, le DLCF a pris l'initiative en 2011 d'organiser des essais comparatifs entre les trois laboratoires COFRAC de la DTerCE. Le DLCF participe aux campagnes EAPIC et à des essais comparatifs avec les laboratoires départementaux.

Références normatives

Les dernières analyses statistiques sur les essais les plus courants (granulométrie, MB, aplatissement, LA et MDE) ont été réalisées selon les documents suivants:

- FD X 07-021 : Métrologie et applications de la statistique Aide à la démarche pour l'estimation et l'utilisation de l'incertitude des mesures et des résultats d'essais
- NF ISO 5725-2 : Exactitude (justesse et fidélité) des résultats et méthodes de mesure – Méthode de base pour la détermination de la répétabilité et de la reproductibilité d'une méthode de mesure normalisée
- FD ISO/TR 22971: Lignes directrices pratiques pour l'utilisation de l'ISO 5725-2:1994 pour la conception, la mise en œuvre et l'analyse statistique des résultats de répétabilité et de reproductibilité interlaboratoires

Résultats Les résultats des essais croisés de 2014 sont disponibles en Annexe A. Des d'incertitude fiches spécifiques d'analyses sont consultables pour justification des résultats.

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus.

Tableau 2: Résultats d'incertitudes déterminés récemment au DLCF

Essai	Campagne	Incertitude déterminée	Remarques
EN 933-1	1999 Inter. LD Sable 0/5	D : +/- 1,97 1,4D : +/- 3,36	Incertitude trop élevée au 1,4D
EN 933-1	2005 Inter. LD Sable 0/5	D:+/-1,21 1,4D:0	Incertitudes 18-545 confirmées D: +/-2 1,4D: +/- 1 Pass. > 66%: +/- 3 20% <pass.<66%: +="" -="" 4<="" td=""></pass.<66%:>
EN 933-1	2012 répétabilité DLCF sur 0/31,5	D: +/- 1,6 1,4D: 0 Pass 8 mm: moy 33% et U=+/- 2	Incertitudes répétabilité 18-545 confirmées D:+/-2 1,4D:+/-1 Pass. > 66%:+/-3 20% <pass.<66%:+ -4<="" td=""></pass.<66%:+>
EN 933-1	2013 Inter. LD + LR	D:+/- 0,8 1,4D:0 Pass > 66 %:3,09 - 2,58 - 1,60 20 % < Pass < 66 %:2,33 - 0,47 - 0,85 5 % < Pass < 20 %:0,59	Incertitudes répétabilité 18-545 confirmées D:+/-2 1,4D:+/-1 Pass. > 66%:+/-3 20% <pass.<66%:+ -4<br="">5%<pass<20%:+ -2<="" td=""></pass<20%:+></pass.<66%:+>
EN 933-1	2015 Campagne Interlaboratoires LR / LD 3 essais – 2 répétitions 0/2 – 2/6 – 6/10	Analyse directe par rapport aux courbes moyennes	Incertitudes NF P18-545 confirmées
EN 933-3	2005 Inter. LD	+/- 4,77	Incertitude légèrement supérieure à 18- 545 (+/- 4)
EN 933-3	2009 DLCF Gravillons 4/6	+/- 0,4 grille non conforme +/- 0,15 grille conforme	Répétabilité du DLCF vérifiée avec deux types de grilles Résultat très inférieure à l'incertitude 18 545 (+/- 4)
EN 933-3	2015 Campagne interlaboratoires LR / LD 2 essais (2/6 et 6/10) et 2 répétitions	Score z DLCF : 0,1 et 0,8	Incertitude NF P18-545 confirmée (+/- 4)
EN 933-9	2010 Inter. LD	+/- 0,42 +/- 0 (DLCF)	Incertitude 18-545 confirmée (+/- 0,5)
EN 933-9	2008 Inter. LD + LR + entreprises	+/- 0,52 (14 laboratoires) +/- 0,26 (LRPC Cete LYON) +/- 0,02 (DLCF)	Incertitude 18-545 confirmée (+/- 0,5)
EN 933-9	2012 répétabilité DLCF sur 0/31,5	+/- 0,1	Incertitude 18-545 confirmée (+/- 0,5)
EN 933-9	2013 Inter LD + LR	+/- 0,7 (8 laboratoires) +/- 0,5 (4 laboratoires) +/- 0,00 (DLCF)	Incertitude 18-545 confirmée (+/- 0,5)
EN 933-9 Annexe D	2014 Inter LD + LR	Répétabilité = 0,00343 Reproductibilité = 0,013708 (DLCF : +/- 0,00)	Incertitude 18-545 confirmée (+/- 0,5)
NF EN 933-9	2015 Campagne interlaboratoires LR / LD 1 essai 2 répétitions	Score z DLCF : -0,5	Incertitude NF P18-545 confirmée (+/- 0,5)

Ref: R2.DLCF.E.001

révision 3 Décembre 2015

Essai	Campagne	Incertitude déterminée	Remarques
EN 1097-1	EAPIC Nov. 2006	+/- 3,42	Incertitude 18-545 confirmée
EN 1097-1	2011 inter-labo DLA et DLCF	+/- 1,1	Incertitude 18-545 confirmée
EN 1097-1	2012 répétabilité DLCF sur 0/31,5	+/- 2	Incertitude 18-545 confirmée
NF EN 1097-1	2015 Essais sur matériau de référence	Acceptation du résultat d'essai : 19,7 à 23,5 Résultat DLCF : 23,5	Résultats vérifiés mais répétabilité du laboratoire non testée Incertitude NF P18-545 confirmée
EN 1097-2	EAPIC Nov. 2006	+/- 1,80	Incertitude 18-545 confirmée
EN 1097-2	2011 inter-labo DLA et DLCF	+/- 1,1	Incertitude 18-545 confirmée
EN 1097-2	2012 répétabilité DLCF sur 0/31,5	+/- 3	Incertitude 18-545 confirmée
NF EN 1097-2	2015 Essais sur matériau de référence	Acceptation du résultat d'essai : 10,4 à 13,0 Résultat DLCF : 12	Résultats vérifiés mais répétabilité du laboratoire non testée Incertitude NF P18-545 confirmée

Conclusion

En 2015, les dernières campagnes d'essais croisés organisées par le DLCF ont permis de confirmer les incertitudes sur les essais suivants :

- Analyse granulométrique
- Aplatissement
- Essai au bleu (MB)

Ces résultats permettent également de conserver l'habilitation des chargés d'essais.

De plus, des essais sur matériau de référence ont été effectués pour les essais suivants :

- Los Angeles (LA)
- Micro Deval en présence d'eau (MDE)

Ces résultats permettent de conserver l'habilitation des chargés d'essai et de vérifier les matériels utilisés.

En 2015 ont été utilisés pour la première fois des outils statistiques plus évolués :

- · Test de Cochran
- Test de Grubbs
- Estimation du biais de laboratoire par la méthode des « Scores z »,

Pour la méthode des « Scores z », la valeur assignée est obtenue à l'aide d'un algorithme programmé sur le logiciel Matlab. L'écart-type pour l'évaluation d'aptitude est soit calculé à partir des résultats des essais croisés, soit fixé arbitrairement.

Signatures

Rédigé, le 14/14/15

Vu et approuvé, le 16/12/15

Le responsable COFRAC de l'unité Matériaux Infrastructures Le responsable de l'unité Matériaux -Infrastructures

Sébastien Liandrat

Jérôme Albaret

Vu et approuvé, le 16/12/15

Le responsable du groupe Risques Environnement Infrastructures

Sylvain Moreira

Annexes

Annexe A – Résultats de la campagne d'essais croisés LRLD 2014

Les essais ont été réalisés selon la norme NF EN 933-9 Annexe D, en faisant varier la solution de bleu et le papier filtre.

Laboratoires	Rép 1	Rép 2	Rép 3	Rép 4	Rép 5	Rép 6	Rép 7	Rép 8	Rép 9
DLCF	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
LD 03	1,3	1,3	1,3	_	-	_	_	_	_
LD 15	1,2	1,2	1,2	-	-	-	-	-	-
LGR 17	1,5	1,3	1,3	-	-	-	-	-	-
LD 19	1,3	1,3	1,3	-	-	-	-	-	-
LD 23	1,2	1,2	1,2	-	-	-	-	-	-
LD 42	1,2	1,2	1,2	-	-	-	-	-	-
LD 43	1,2	1,2	1,2	-	-	-	-	-	-

Annexe B – Résultats de la campagne d'essais croisés LRLD 2015

Aplatissements

Les résultats des essais sont présentés ci-dessous. Aucune valeur n'a été retirée de l'analyse statistique suite aux tests de Cochran et de Grubbs, réalisés conformément à la NF ISO 5725-2:1994-12 paragraphes 7.3.3 et 7.3.4.

Faction 2/6								
Laboratoires	Rép 1	Rép 2	Scores z	Scores z				
Laboratories	iveh i	Kep 2	σ = 1	σ = 2				
DLCF (LB)	20	22	0,2	0,1				
DLCF (AB)	20	20	Non pris en compte	Non pris en compte				
LD 03	21	19	-0,8	-0,4				
LD 15	20	18	-1,8	-0,9				
LGR 17	23	23	2,2	1,1				
LD 19	22	22	1,2	0,6				
LD 23	20	19	-1,3	-0,7				
LD 42	21	21	0,2	0,1				
LD 43	26	25	4,7	2,3				
Carrière Malavaux	14	16	-5,8	-2,9				

Fraction 6/10						
Laboratoires	Rép 1	Rép 2	Scores z σ = 1,678			
DLCF (LB)	14	13	0,8			
DLCF (AB)	13	12	Non pris en compte			
LD 03	12	14	0,5			
LD 15	11	12	-0,4			
LGR 17	10	10	1,3			
LD 19	13	14	0,8			
LD 23	14	14	1,1			
LD 42	12	10	-0,7			
LD 43	12	13	0,2			
Carrière Malavaux	11	11	-0,7			

révision 3 Décembre 2015

Ref: R2.DLCF.E.001

La valeur assignée est obtenue en utilisant un algorithme d'analyse robuste défini dans la NF ISO 13528:2005-12 Annexe C.1. Pour la classe granulaire 2/6, les valeurs d'écart-type pour l'évaluation d'aptitude ont été choisies arbitrairement en fonction de l'incertitude de cet essai donné dans la NF P18-545. Pour la classe granulaire 6/10, l'écart-type pour l'évaluation d'aptitude est obtenu à partir des résultats de l'expérience de fidélité tel que décrit dans la norme cité ci-dessus, paragraphe 6.5 (ϕ = 1).

Essai au bleu (MB)

Les résultats des essais sont présentés ci-dessous. La valeur en jaune a été retirée de l'analyse statistique suite aux tests de Cochran et de Grubbs, conformément à la NF ISO 5725-2:1994-12 paragraphes 7.3.3 et 7.3.4.

	Essai au bleu								
Laboratoires	Rép 1	Rép 2	Scores z	Scores z (bis)					
DLCF (LB)	1,3	1,3	-1,7	-0,5					
DLCF (AB)	1,2	1,3	Non pris en compte	Non pris en compte					
LD 03	1,2	1,2	-5,4	-1,5					
LD 15	1,6	1,6	9,3	2,5					
LGR 17	2,3	1,8	16,6	4,5					
LD 19	1,5	1,5	5,6	1,5					
LD 23	1,3	1,2	-3,5	-1,0					
LD 42	1,1	1,3	-5,4	-1,5					
LD 43	1,3	1,3	-1,7	-0,5					
Carrière Malavaux	1,6	1,4	5,6	1,5					

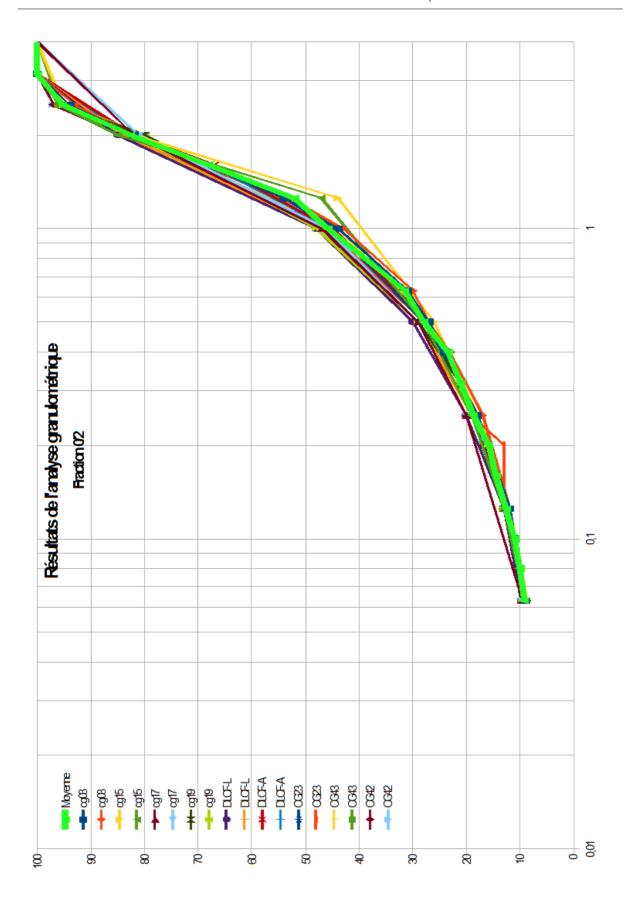
La valeur assignée est obtenue en utilisant un algorithme d'analyse robuste défini dans la NF ISO 13528:2005-12 Annexe C.1. L'écart-type pour l'évaluation d'aptitude est obtenu à partir des résultats de l'expérience de fidélité tel que décrit dans la norme cité ci-dessus, paragraphe 6.5 (Φ = 1). L'écart-type dit « bis » a été défini arbitrairement car le précédent était jugé très bas et très discriminant pour beaucoup de laboratoires, cela en partie dû au trop faible nombre de laboratoires dans cette étude.

Valeur assignée	1,346
Écart-type pour l'éval. d'aptitude	0,027293
Écart-type pour l'éval. d'aptitude (bis)	0,1

Analyse granulométrique (Fraction 0/2)

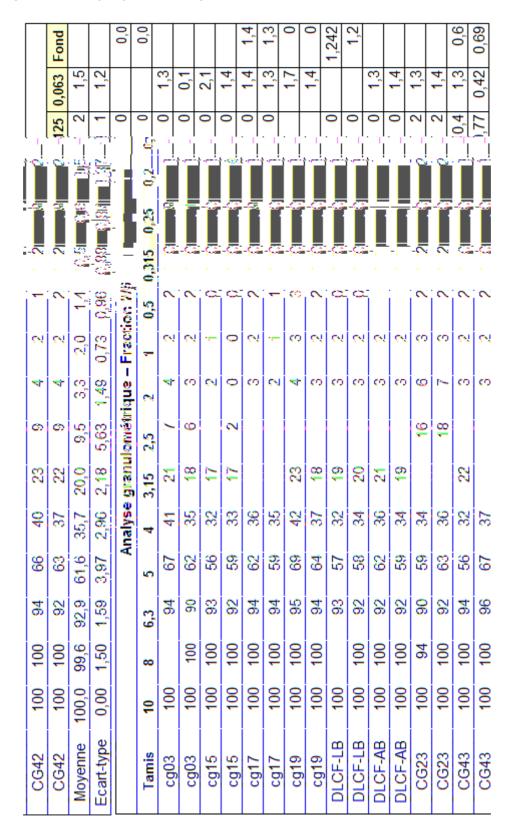
:	©													8,59	8,88					8,7	24
	Fond)																				0.0
0000	0,063	9,1	9,5	6	6	9'6	9'6	9,7	9,5	9,7	9,3	9,5	9,1	8,84	90'6	8'8	9,5	6	6	9,5	000
	0,08	10	10,2					6'6	10					98'6	10,04	8'6	10,4	10	10	10,0	0.47
3	0,1							11	11											11,0	000
100	0,125	12	12	12	13			12	13	13	13	13	13	13	13	12	13	13	12	12,6	0.00
	0,16 (15	14	14,5	12.0
	0,5							16	16					16	13			17	17	15,8	4 47
,	0,25	18	17	18	19	20	20	18	19	20	19	18	18	19	19	18	19	19	18	18,7	,00
5 -	0,315 0							21	21					21	21			21	21	21,0	000
	0,4 0,	24	23																	23,5	, ,,,
,	0,5	27	27	56	28	59	59	53	53	30	59	27	27	28	28	27	59	28	28	28,1	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
L	0,63	31	30															33	32	31,5 2	, ,,,
		44	43			47	46	47	48	48	47	45	45	45	46	44	46	47	46	6	, ,,,
	5 1	54	53	44	47									54	22			22	54	,0 45,	
,	1,25	*	*	1	1									-	-					52,	444
	1,6											67	89					69	68	68,0	000
•	7	82	82	82	85	82	81	80	80	85	84	82	83	82	82	83	84	84	84	82,6	4 50
	2,5	94	93	96	96			96	94							96	96	6	6	95,2	4 00
27.0	3,15	100	100	100	100			100	100	100	100	100	100					100	100	100,0	000
	4	100				100	100									100	100			100,0 100,0	000
	lamis	cg03	£060	cg15	cg15	cg17	cg17	cg19	cg19	DLCF-LB	DLCF-LB	DLCF-AB	DLCF-AB	CG23	CG23	CG43	CG43	CG42	CG42	Moyenne	7 11 17 17 1

Décembre 2015



Page 26/32

Analyse granulométrique (Fraction 2/6)



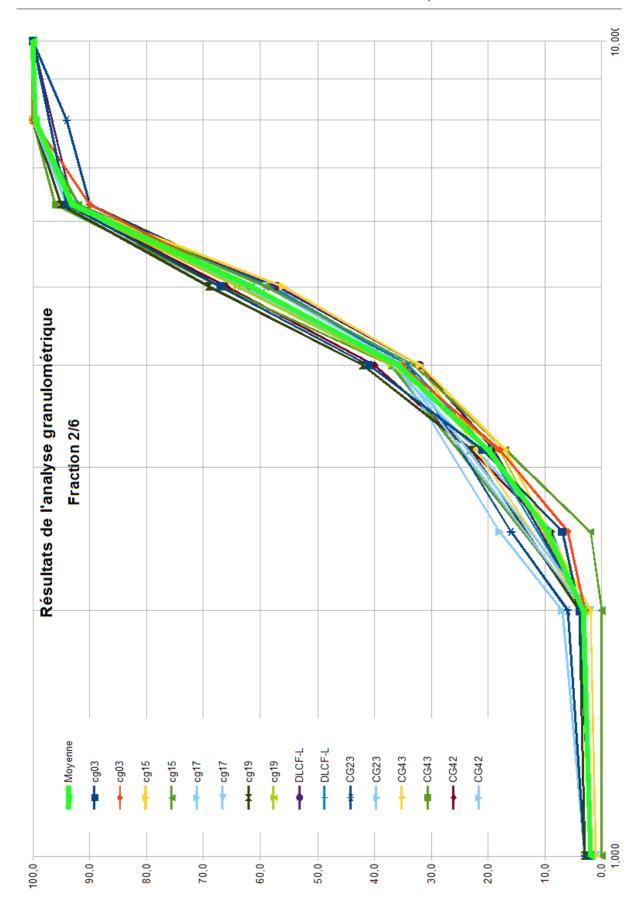
Ref: R2.DLCF.E.001

révision 3 Décembre 2015

CEREMA - Dter CE

Département Laboratoire de Clermont-Ferrand

Décembre 2015



Page 29/32
Essais sur les roches - granulats et matériaux - Facteurs d'influence et estimation des incertitudes d'essais, organisation qualité - Décembre 2015

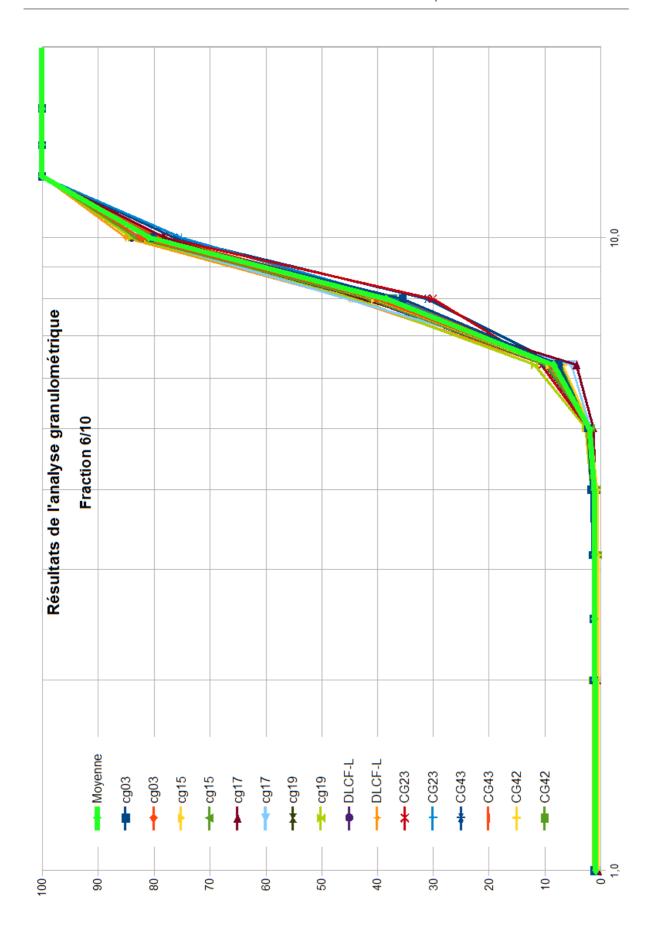
Ref: R2.DLCF.E.001

révision 3 Décembre 2015

Analyse granulométrique – Fraction 6/10

0,13 0,06	1 1,0	1 0,9			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0 0,4 0,5 0,8 0,8 0,8 0,5 0,5 0,5	0,0 0,4 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,6 0,8	0,0 0,4 0,5 0,5 0,6 0,8 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,8 0,8 0,8	0,0 0,4 0,5 0,6 0,8 0,9 0,8 0,9 0,9 0,9	0,0 0,4 0,5 0,5 0,5 0,5 0,6 0,8 0,8 0,9 0,9 0,9 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5	0,0 0,4 0,5 0,5 0,6 0,8 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9	0,0 0,4 0,5 0,5 0,8 0,9 0,9 0,5 0,5 0,5	0,0 0,4 0,5 0,5 0,0 0,8 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9	0,0 0,4 1,1 1,1 1,1 1,0 0,5 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0	0,0 0,0 0,0 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1	0,0 0,4 0,8 0,8 0,9 0,9 0,9 1 0,4 0,8 0,0 0,8 0,0 0,8 0,0 0,8
0,20 0,	1	1																		1 1 0 0 0 0 0
0,25	0 1	0 1																		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
0,32	1 (1		0	0 0	0 0 1	0 0 1 1	0 0 1 1 1	00	00	00	00777	00							
00,0	1	1				-														1 1 1 1 1 0,9 0,9
	1	1				-														
•		2 1	_	_																
2,13	2 2	2 2	+	_					2 1 1 1 2											
5,0 4,0	2	2	2		2	1 2	2 1 2	2 1 2 2	3 2 2 3	2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2 3 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3 3 2 2 2 3 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3 3 3 5 5 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	2 2 3 3 3 5 5 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	2 2 2 3 3 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	2 2 2 3 3 3 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	2 2 2 3 3 3 2 2 2 3 2 2 3 2 3 3 3 3 3 3	
6,3	8	6	6		10			_												
8,0	0 35	2 40	1 41		3 42															38
0,0	0 80	0 82	0 81	0 83																<u> </u>
2,2	100 100	100 100	100 100	100 100		100 100														1
	100 10	100 10	100 10	100 10		001														00000000000000000000000000000000000000
70,0	100	100	100	100	100		100													
t	cg03	cg03	cg15	cg15	cg17	!	cg17	cg17 cg19	cg17 cg19 cg19	cg17 cg19 cg19 DLCF-LB	cg17 cg19 cg19 DLCF-LB	cg17 cg19 cg19 DLCF-LB DLCF-LB	cg17 cg19 cg19 DLCF-LB DLCF-LB DLCF-AB							

Décembre 2015



Page 31/32
Essais sur les roches - granulats et matériaux - Facteurs d'influence et estimation des incertitudes d'essais, organisation qualité - Décembre 2015



Connaissance et prévention des risques – Développement des infrastructures - Énergie et climat – Gestion du patrimoine d'infrastructures Impacts sur la santé – Mohilités et transports – Territoires durables et ressources naturelles – Ville et hâtiments durables